

Séance du 3 avril 2023 à 19 heures 00**SÉANCE ORDINAIRE**

Présidence : **Monsieur Pascal DROZE**

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2023.
2. Communications du bureau du Conseil municipal.
3. Communications du Maire et des Adjointes.
4. Présentation des comptes 2022 de la commune.
5. Rapport des commissions.
6. Projets de délibérations, de motions et de résolutions.
7. Propositions du Maire et des Adjointes.
8. Propositions individuelles et questions.

Présents : Mmes Léonore COMIN, Nathalie FAVRE, Yvette GUIBERT
MONGILARDI, Carole MATHEZ, Franziska PILLY SCHLUEP,
Christine SCHAUB
MM. Aloys BAUDET, Jean BINDER, Lucien DERUAZ,
Quentin MEYLAN, Brett THEUS

Excusé : M. Jérôme SCHÖNI

Exécutif : M. Christophe SENGLLET, maire
Mme Delphine KRÄHENBÜHL, adjointe
Mme Anne MEYLAN, adjointe

Invité : M. Eric SOLER, comptable

Procès-verbal : Mme Emmanuelle MAIA

M. P. Droze, président, ouvre la séance du Conseil municipal à 19h00.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2023

M. P. Droze passe en revue, page par page, le procès-verbal de la séance du 27 février 2023.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents avec remerciements à son auteur.

2. Communications du bureau du Conseil municipal

Après avoir excusé **M. J. Schöni**, **M. P. Droze** annonce :

- La sortie du Conseil municipal aura lieu à Beaune en octobre.
- La date de la visite du centre de voirie de Collonge-Bellerive n'a pas encore été fixée.

3. Communications du Maire et des Adjointes

M. C. Senglet résume les dossiers en cours :

- 2.3.2023 : présidence de la commission sécurité de l'ACG qui avait pour but de préavisier le concept opérationnel 2030 des sapeurs-pompiers devant être voté le 22.3.2023. Les communes ont donné un préavis favorable à la majorité (2 abstentions).
- 16.3.2023 : le matin, comité du groupement intercommunal SIS.
- 16.3.2023 : l'après-midi, rendez-vous avec l'Office de l'Urbanisme (OU) concernant le PDCom avec **Mme D. Krähenbühl** qui développera ce sujet.
- 17.3.2023 : commission sécurité de l'ACG avec le Conseiller d'État, **M. Mauro Poggia**, accompagné de membres de l'OCPPAM, pour une présentation des PRU (postes de rassemblement d'urgence) que chaque commune doit mettre en place pour les situations de crise (black-out, catastrophe naturelle ou autre). La population aura ainsi des points de contact. La commune a mis son PRU au point avec le commandant **M. M. Cugno**.
- 21.3.2023 : avec **Mme D. Krähenbühl**, rendez-vous avec le GIAP concernant le problème du repas de soutien du FC Choulex.
- 22.3.2023 : assemblée de l'ACG avec deux votations importantes à l'ordre du jour. Le Conseil d'État a par la suite validé le contre-projet de la taxe professionnelle communale et les principes émis à l'ACG. L'initiative devrait en principe être retirée. La péréquation au niveau des communes sera modifiée et Choulex risque de payer un peu plus pour cette taxe (les calculs définitifs sont attendus). Le concept opérationnel 2030 des sapeurs-pompiers volontaires (SPV), suite au préavis de la commission sécurité, a été validé à la majorité (4 abstentions) au niveau de l'ACG. Il sera transmis à l'OCPPAM.
- 24.3.2023 : avec **Mmes D. Krähenbühl** et **V. Vandeputte**, rendez-vous chez **M. M. Poggia** pour une présentation de la planification pénitentiaire. À partir de 2038, un bâtiment pour mineurs sera ajouté sur le site de Champ-Dollon, les bâtiments de La Brenaz seront surélevés et deux unités pour les femmes seront placées sur le parking exploité par Champ-Dollon. Le soir même, le Grand Conseil validait la planification pénitentiaire cantonale. Le parking étant en

zone agricole, cela nécessitera pour Choulex une modification de zone. Le site ayant besoin d'une crèche pour ses collaboratrices et collaborateurs, les magistrats communaux ont saisi la balle au bond en vue d'entamer des discussions avec l'État pour la construction éventuelle d'une crèche à Choulex en guise de compensation. **M. C. Senglet** reprendra contact en septembre avec la directrice pénitentiaire ad interim sur ce sujet.

- 27.3.2023 : rendez-vous avec CITEC pour le problème des potelets. Les mandataires ont reconnu leurs torts et se sont engagés à reprendre, à leur charge, le dossier de A à Z afin de revoir les choses et d'obtenir éventuellement les autorisations nécessaires de façon à trouver une solution pérenne pour les tronçons concernés.
- 28.3.2023 : séance de l'ORPC Seymaz, dont **M. C. Senglet** a envoyé aux Conseillers municipaux les comptes et rapport d'activité 2022.
- 30.3.2023 : séance SIS pour la signature d'une convention avec un partenaire concernant les sapeurs-pompiers professionnels du canton.

Mme A. Meylan évoque les différents dossiers qui l'ont occupée depuis la dernière séance :

- Sujets en cours :
 - Zone 20 km/h dans le village entre la Croix et le café Zürcher : Trafitec est en train de finaliser les plans d'aménagement sur lesquels l'OCT devra donner son accord définitif avant toute intervention. Ce dossier sera coordonné avec les canalisations à contrôler route de Choulex, à la Croix et dans le village, ainsi que l'étude sur les macarons, afin de déposer à l'OCT tous ces éléments en même temps.
 - Étude globale de l'aménagement du village : cette étude sera lancée une fois le projet pour l'entrée Ouest choisi, ce qui permettra de déterminer comment il s'insérera.
 - La borne de recharge pour les véhicules électriques a été installée au stade, les autorisations nécessaires ayant été obtenues.
 - Rénovation des vestiaires du stade : suite aux courriers du canton quant à la faisabilité, l'étude a été lancée. Les éléments analysés précédemment seront repris avec les adaptations nécessaires et le budget actualisé.
 - Jardin du souvenir : la creuse a été effectuée.
 - Réfection du préau de l'école : aucun matériau dangereux n'a été détecté dans l'enrobé à dégrapper. La demande d'autorisation partira cette semaine.
 - Certains élus ont demandé si le rapport administratif devait être envoyé à toute la population en format papier. Renseignements pris, il ne s'agit pas d'une obligation. Beaucoup moins d'exemplaires seront imprimés, cette année. Le rapport administratif sera annoncé par tous-ménages, la version numérique sera disponible sur le site Internet de la commune et la version papier au secrétariat de la Mairie pour les habitants qui le souhaiteront.
- 17.3.2023 : **Mmes D. Krähenbühl** et **A. Meylan** ont participé à la pose de la première pierre du bâtiment des pompiers à Vandœuvres.
- 21.3.2023 : séance Seymaz-Région à Meinier.
- 27.3.2023 : réunion de coordination pour le marathon.

- 3.4.2023 : avec **Mme D. Krähenbühl** et **M. Marco Gerometta** des SIG, séance concernant l'éclairage public.
- Des travaux ont dû être entrepris en urgence en mai/juin 2022 concernant la partie inondée derrière les immeubles (ancien terrain de foot). À l'époque, **Mme A. Meylan** a malheureusement omis d'en parler au conseil, à qui elle présente ses excuses.
- Premier trophée du Léman de patinage à roulettes à la Queue d'Arve : **Mme A. Meylan** a remis trophées et médailles (à une cinquantaine d'enfants le matin, et autant l'après-midi). L'événement a rencontré un franc succès. La commune de Choulex, qui était représentée par six athlètes, a décroché deux premières places !

Mme D. Krähenbühl annonce les dernières séances auxquelles elle a pris part :

- 6.3.2023 : commission urbanisme Arve & Lac. Il était notamment question de la représentation des communes dans les comités politiques et techniques lors de la réflexion du Grand Genève (VTT 2050). Les magistrats réfléchissent à une solution afin de représenter les communes de la région sur le plan technique. Car les communes ne disposent pas, au sein de leurs effectifs, des personnels habilités.
- 9.3.2023 : séance du réseau petite enfance à Puplinge.
- 10.3.2023 : commission environnement et agriculture de l'ACG. Étaient à l'ordre du jour : le projet de règlement d'application de la loi sur les déchets et l'aide à l'exécution concernant l'interdiction de la vaisselle et des plastiques à usage unique.
- 16.3.2023 : rendez-vous avec l'OU concernant la mise à jour du PDCom. **Mme D. Krähenbühl** ajoute que les réponses faites aux différents services de l'État, suite à leurs remarques, ont été commentées et discutées. Une présentation au Conseil par le bureau Tanari est prévue le 8.5.2023. S'ensuivra la présentation publique dont la date reste à fixer.
- 19.3.2023 : repas des aînés, qui s'est bien déroulé et est toujours très apprécié.
- 20.3.2023 : commission ACG de la cohésion sociale. Le projet de règlement d'application, lié aux modalités de financement des sorties scolaires des écoles primaires, a été présenté.
- **Mme D. Krähenbühl** se tient à la disposition des élus dans le cas où ceux-ci souhaiteraient plus d'éléments concernant la rencontre avec **M. Eric Branche**, du GIAP.
- 29.3.2023 : séance FASe avec le groupement Arve & Lac concernant la question des TSHM.
- 30.3.2023 : Conseil de fondation EVE.
- 31.3.2023 : **Mmes D. Krähenbühl, L. Comin** et **F. Pilly Schluemp** ont dîné au restaurant scolaire. Malgré ce que disaient les animatrices, les enfants étaient calmes et le repas s'est plutôt bien passé.
- 3.4.2023 : rendez-vous avec **M. Marco Gerometta**, des SIG, **Mme V. Vandeputte** et **M. Joël Willemsen** concernant la question de l'éclairage public. Les travaux pour séparer le réseau communal et cantonal ont été commandés. Ils devraient s'achever dans trois mois. L'éclairage pourra ainsi être éteint, l'idée étant de déterminer différentes zones : denses (horaires TPG)

et non denses (extinction complète de l'éclairage public). Des ateliers de sensibilisation avec la population pourraient être mis sur pied à l'automne/hiver 2023. La programmation évoluera encore en fonction du projet cantonal Optimalux.

– Dossiers en cours :

- L'appel à candidatures pour la réattribution des fonds communaux aux agriculteurs a été lancé (site Internet, application, panneaux d'affichage officiel).
- Le projet de Ressourcerie avance bien. Le recrutement pour la personne qui en sera en charge a été lancé. Le tous-ménages est en cours de réalisation pour annoncer l'inauguration et les activités du 29.4.2023. L'aménagement du local est également en cours. Les élus qui auraient à donner des objets dont ils n'ont plus l'usage voudront bien prendre contact avec **Mme D. Krähenbühl** avant l'inauguration.
- La commune avait été sollicitée par l'association LaKapro concernant le jardin sur la parcelle Bellecombe. Cette dernière a pour objectif de réaliser un projet pédagogique tout en proposant une reconversion professionnelle pour huit chèvres de la Touvière. Celles-ci, âgées de 8 ans, sont en bonne santé et quatre mettront bientôt bas. Une sensibilisation, notamment auprès de l'école, sera nécessaire, car les nourrir serait dangereux pour elles.
- Le mardi 30.5.2023, Choulex accueillera, dans la salle du conseil, une formation donnée par la HEdS destinée aux proches aidants et intitulée « Alors... « maladies dégénératives ? » ». Ce cours propose un état des connaissances sur les principaux types de maladies neurodégénératives, leurs caractéristiques, leur prise en soins, ainsi qu'un état des lieux sur les opportunités de soutien et d'accompagnement. Ce sera aussi un moment d'échange avec les proches aidants. D'autres cours seront proposés par d'autres communes.

M. C. Senglet annonce que **M. Bastien Geinoz** a repris le travail à 50 % le 1.4.2023. Le temps que l'évaluation de son cas puisse être faite, l'Exécutif a décidé de garder **M. Jimmy Cantin** un mois de plus. Les impacts financiers seront estimés afin d'aviser la commission FS de tout éventuel dépassement.

4. Présentation des comptes 2022 de la commune

M. C. Senglet présente les comptes 2022 sous le format usuel (2F 2N) et sous le contrôle de **M. Eric Solèr**, qu'il remercie pour sa présence. Les explications nécessaires sont dispensées par les magistrats sur les postes qui présentent des différences significatives avec le budget, sachant que les élus avaient reçu en amont les comptes 2022.

MM. E. Solèr et **C. Senglet** commentent ensuite les revenus (impôts communaux PP et PM).

Après amortissements complémentaires (Fr. 615'000.-), les comptes 2022 présentent un résultat positif de Fr. 870'521,14.

La délibération relative aux dépassements sera soumise au vote du Conseil municipal en mai, annonce **M. C. Senglet** en présentant la liste de ceux-ci, qui a été transmise aux élus avec les flux de trésorerie et les comptes d'investissement

2022. La commission FS se réunira le 1.5.2023 à 20h ; les éventuelles questions seront à lui transmettre au plus tard quinze jours avant.

5. Rapport des commissions

Agriculture-Environnement-Développement durable (AEDD)

Mme C. Mathez annonce que la commission s'est réunie les 6 et 20 mars 2023.

À l'ordre du jour de la séance du 6.3.2023 : présentation de l'association Naries par **Mmes Virginia** et **Emilie Tournier**, ainsi que du projet de Vadrouilles, une balade interactive avec des QR Codes offrant des audios sur l'histoire de la région, l'environnement ou la flore, etc. La commission AEDD était très intéressée et partante pour une Vadrouille choulésienne. La suite de l'organisation de la journée du 29.4.2023 a également été discutée.

Le 20.3.2023 : la séance avait pour but de définir précisément un itinéraire pour la Vadrouille suite aux propositions de **Mmes V.** et **E. Tournier**. Quelques idées ont d'ores et déjà été émises concernant les sujets à aborder dans les audios.

Aménagement-Mobilité (AM)

M. J. Binder indique que la commission ne s'est pas réunie.

Animation-Culture-Sports (ACS)

M. B. Theus annonce que la commission devait se réunir le 17.4.2023 à 18h30, soit pendant les vacances scolaires. Une autre date sera proposée.

Bâtiments-Préavis (BP)

Le PV n'ayant pas encore été validé, **M. L. Déruaz** reporte son rapport sur la séance qui a eu lieu ce soir à la prochaine séance du Conseil.

Finances-Sécurité (FS)

M. J. Schöni, excusé, **M. C. Senglet** rappelle que les Conseillers municipaux ont reçu le PV de la commission FS.

Information-Naturalisations (IN)

Mme C. Schaub indique que la commission a terminé l'Info'Choulex No 1 que tout le monde a reçu, et peut-être lu. La commission a ensuite défini le sommaire du No 2, qui paraîtra en juin 2023 et la rédaction des articles a été répartie. Des propositions de rubriques ont été évoquées, dont certaines qui pourraient se répéter comme le « coup de cœur du bibliothécaire », en partenariat avec le Bibliobus. **Mme A. Meylan** pourrait proposer une visite virtuelle de la Mairie afin d'évoquer la réorganisation des espaces, les changements d'affectations et la libération des archives. Autres propositions d'articles : la tournée des cantonniers (sous la supervision de **M. Joël Willemsen**), afin de mieux se rendre compte de leur travail qui fait partie des professions les plus mal considérées.

Les deux propositions soumises pour le calendrier ont été validées (calendriers 2024 et 2025).

La rubrique « commerces » du site internet nécessite quelques ajustements, qui seront faits.

Prochaine séance : 22.5.2023.

Routes-Canalisations-Cimetière (RCC)

M. Q. Meylan annonce que la commission ne s'est pas réunie.

Scolaire-Jeunesse-Petite enfance (SJPE)

La commission s'est réunie le 13.3.2023, indique **Mme L. Comin**.

Différents sujets ont été abordés. Le goûter poussette, dont le prochain aura lieu le 31.5.2023. Plusieurs intervenants ont été proposés, que **Mmes D. Krähenbühl** et **L. Comin** doivent contacter afin de connaître leurs disponibilités. Le principe de deux groupes d'âge distincts pour deux propositions d'animations différentes sera maintenu. L'association Koala participera, ce qui permettra aux AFJ en formation de s'occuper des tout-petits pendant que leurs parents assisteront à l'atelier. La responsable de Koala sera présente pour promouvoir cette activité et, peut-être, susciter quelques vocations parmi les mamans présentes ce jour-là. Le goûter poussette du second semestre a été agendé au 18.10.2023.

La soirée des jeunes citoyens aura lieu le 9.5.2023 à 18h30 (accueil à la Mairie, visite, remise des cadeaux et barbecue). L'invité, **M. Nicolas Bertolini**, présentera son association Waves et ses différentes activités.

La commission souhaiterait organiser avec les enseignants la semaine de la démocratie qui aura lieu en octobre. Différentes idées ont été évoquées : visite de la Mairie et de la caserne des pompiers pour les enfants, de la voirie afin d'expliquer le métier de cantonnier, de Transvoirie et de la déchetterie avec une démonstration de lavage de bennes, le tout étant vraiment axé sur l'esprit citoyen pour les plus petits. Si le calendrier le permet, la plantation des arbres du préau de l'école sera incluse, s'agissant aussi d'un acte citoyen.

Coup de chapeau : la commission, qui a estimé que la version actuelle était obsolète, aimerait le remanier. Les commissaires travailleront à un projet de règlement afin de subventionner plutôt un projet concret.

Sous le point divers, l'étonnement, voire le choc de certains parents devant le déroulement du repas de soutien du foot a été évoqué. Par exemple le fait que celui-ci ait lieu un jour d'école et que les enfants du parascolaire côtoient des convives de plus en plus joyeux, les heures passant. Ou que les W.-C. soient partagés. Une discussion aura lieu à propos de l'organisation. Les enfants n'ont pas pu manger aux cuisines scolaires, ce jour-là ; or il ne faisait pas très chaud à l'extérieur.

L'APECH organisera un buffet canadien à l'issue du spectacle des enfants de l'école, qui aura lieu demain soir à la salle polyvalente.

La prochaine séance est fixée au 24.4.2023 (heure à confirmer ultérieurement).

Sociale-Aînés (SA)

M. P. Droze annonce que la commission ne s'est pas réunie. La prochaine séance est fixée au 24.4.2023.

Le repas des aînés, le 19.3.2023, s'est très bien déroulé. **M. P. Droze** remercie l'ensemble des élus.

Fondation immobilière

M. J. Schöni communiquera son rapport à la prochaine séance du Conseil.

La commission des travaux ne s'est pas réunie, ajoute **M. A. Baudet**.

6. Projets de délibérations, de motions et de résolutions

Néant.

7. Propositions du Maire et des Adjointes

M. C. Senglet signale que Choulex a, depuis hier, deux élus au Grand Conseil, **MM. Cédric Jeanneret** (Verts) et **André Pfeffer** (UDC). La Mairie leur adressera un courrier de félicitations.

Mme A. Meylan se demande, suite à la proposition de la suppression de l'envoi, sous format papier du rapport administratif, s'il ne faudrait pas étendre la réflexion aux tous-ménages, très nombreux. L'application Smartphone comptant désormais pas mal d'inscrits, elle propose à la commission IN de réfléchir aux possibilités de diminuer les supports papier.

Mme L. Comin, qui constate que les affiches sont très bien, s'interroge sur le fait de remplacer certains tous-ménages par ces supports.

Ce sujet est renvoyé à la commission IN.

8. Propositions individuelles et questions

Mme C. Schaub évoque depuis le début de la législature la question d'installer des bancs supplémentaires, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Il y a eu un comptage, demandé par l'Exécutif, puis elle a transmis en mars 2022 une liste sans avoir de retour. Entre-temps, une habitante a obtenu deux strapontins à Bonvard. Et un sondage vient de paraître dans le No 1 de l'Info'Choulex. Un budget aurait déjà été voté, mais pour combien de bancs et quel coût ?

Mme A. Meylan confirme que suite à la demande de **Mme C. Schaub**, l'Exécutif avait inscrit un montant au budget 2023.

M. C. Senglet ajoute qu'une personne est venue à la Mairie, aujourd'hui, à ce propos.

L'emplacement des bancs est en cours d'analyse, et un montant a été budgété pour 2023, conclut **M. P. Droze**.

Mme C. Schaub rappelle que la commission ACS a organisé un concert de guitare le 10.3.2023, qui a eu beaucoup de succès.

Le groupement intercommunal des sapeurs-pompiers volontaires de Choulex-Vandœuvres a été convié, avec les autorités de Cologny, à des exercices qui se déroulaient sur une journée entière au centre d'instruction et de formation. **Mme C. Schaub**, qui a trouvé cette journée très intéressante, tire son chapeau aux SPV.

M. A. Baudet rappelle que personne n'avait été avisé sur le type de mesures choisies pour le chemin des Princes. Il déplore que les raisons du retrait des potelets n'aient pas non plus été communiquées aux élus qui sont questionnés par la population. Aucun Conseiller municipal ne semble avoir reçu d'e-mail à ce propos. Il estime que le mandataire a fait preuve d'incompétence sur ce dossier.

M. J. Binder propose d'évoquer ce sujet en commission AM.

M. J. Binder se réjouit de voir que le dossier éclairage public avance et que la commune aura peut-être un préau pour la prochaine rentrée scolaire.

Il trouve en revanche regrettable que le groupe de pilotage n'ait pas été invité à se joindre à la réunion avec l'urbanisme. Aucune information n'a été transmise concernant l'avancement du dossier et les remarques du canton par rapport aux commentaires émis par le groupe de pilotage alors que le PDCom final sera présenté au Conseil municipal en mai.

Concernant la zone 20 km/h, il est là aussi très content de voir que les choses avancent. Mais il aurait trouvé agréable que soit la commission AM, soit la commission RCC, soit convoquée pour une présentation du projet, vu la sensibilité de ce sujet.

M. C. Senglet rappelle que la séance pour le PDCom, qui était une réunion technique, a été déterminée par le département un jeudi après-midi et que les conseillers municipaux n'y sont habituellement pas conviés.

Rien n'est encore finalisé pour la zone 20 km/h, précise **Mme A. Meylan**. Une nouvelle version des plans a été transmise à **M. Gérard Widmer**, de l'OCT. Ils ne sont pas validés et les discussions se poursuivent.

Revenant sur la question de **Mme C. Schaub**, **M. C. Senglet** annonce qu'un montant de Fr. 20'000.- a été budgété pour les bancs publics en 2023. **Mme C. Schaub** aimerait savoir à combien de bancs cela correspond. Réponse ne peut lui être donnée, le prix des bancs n'étant pas encore déterminé.

M. P. Droze clôt la séance à 20h30 et passe la parole au public.